

français; ce spécimen fait partie des collections du Muséum. Les quatre autres ont été recueillis également dans les parties méridionales du Congo: ils proviennent des chasses de M. Moequerys à Kouilou et appartiennent à M. René Oberthür.

MISSIOY

DE M. F. GEAY DANS LA GUYANE (BASSIN DU FLEUVE CARSEVENNE),

Coléoptères : Helminthidae.

PAR M. ANT. GROUVELLE.

Stenelmis Geayi nov. sp.

Oblongo-clongata, subparallela, convexa, opaca, nigro-fumosa, maculis griseis in capite prothoraceque, avellaneis in elytris variegatus. Antennae tenues, rufo-testaceae, articulis omnibus multo longioribus quam latis. Caput transverso-oblongum, margine antico ante bases antennarum inflexo; oculis magnis, satis admotis, labro rufo-testaceo. Prothorax antice valde angustus vix longior quam ad basin latus, in longitudinem subsulcatus; haud dense punctulatus, punctis ad latera majoribus; margine antico valde producto, medio et utrinque sinuato; lateribus arcuatis, ad basin sinuatis; basi trisinnata; angulis anticis late obtusis, subhebetatis, posticis acutis, erectis productis. Scutellum suborbiculare. Elytra prothorace latiora, ad apicem subseparatim acuminata, magis duplo longiora quam simul lata, punctato-striata; intervallis striarum punctis latioribus; humeris calosis, subdentatis; disco ad apicem sat abrupte declivo, intervallo 6° ad initium partis inclinatae per tuberculum acuminatum armato. Tarsi rufo-testacei. Long., 5-5 millim. 5.

Oblong, allongé, subparallèle, convexe, noir, grisâtre, légèrement violacé, varié de taches grises sur la tête et le prothorax; grises, légèrement rosées sur les élytres; taches mal limitées, formant principalement sur le prothorax une bande antérieure médiane et deux bandes latérales, basilaires, et sur les élytres une série de bandes linéaires couvrant les stries, se soudant parfois et groupées à la base sur les 2°, 3°, 4° et 5° stries, sur les côtés sur les 4°, 5° et 6°, sur le disque vers la partie déclive, sur les 2° et 3°; strie suturale presque entièrement couverte par une tache linéaire, souvent interrompue sur les intervalles des points. Antennes roux-testacé grêles; tous les articles beaucoup plus longs que larges. Tête en ovale transversal, infléchi un peu en avant de la naissance des antennes, celles-ci relativement rapprochées à la base; yeux gros; labre roux testacé; dernier article des palpes maxillaires allongé, oblong. Prothorax fortement rétréci en avant, un peu plus long que large à la base, longitudinalement

subsilloné dans le milieu, couvert d'une ponctuation profonde, peu serrée, fine sur le disque, plus forte sur les côtés; bord antérieur fortement saillant en avant, arrondi, sinue dans le milieu et de chaque côté; bords latéraux arrondis, sinués avant la base; base trisinuée; angles antérieurs largement obtus, postérieurs aigus, réfléchis en dehors; sur le disque de chaque côté du sillon longitudinal, vers le premier tiers à partir de la base, une petite élévation conique. Écusson suborbiculaire. Élytres plus larges que le prothorax, subacuminés séparément au sommet, environ deux fois et un tiers aussi longs que larges ensemble, ponctués-striés: intervalles des stries plus larges que les points, ceux-ci plus forts à la base qu'au sommet; partie apicale des élytres assez fortement et brusquement déclive; calus huméraux allongés, subdentés; 8^e intervalle externe légèrement caréné, terminé vers la partie déclive de l'élytre par un tubercule acuminé. Tarses roux-testacé. Métasternum fortement creusé pour recevoir la saillie du prosternum; saillie du premier segment abdominal très largement obtuse.

11 exemplaires. — Guyane; rivière Lunier (F. Geay). Collection du Muséum de Paris.

Espèce remarquable par les taches d'un aspect limoneux, mal définies qui décorent son prothorax et ses élytres.

Stenhelmoides nov. gen.

Caput per anticum marginem prosterni occultum, haud latum. Antennæ 11 articulatæ, filiformes, elongatæ, juxta marginem internum oculorum insertæ. Oculi magni, approximati. Palpi maxillares 4 articulati; articulo 1^o et 3^o quadratis, 2^o et 4^o elongatis, ultimo oblongo, ad apicem truncato. Prothorax elytraque haud carinati. Scutellum ad apicem acuminatum. Pedes subrobusti, tibiis intus ciliatis. Processus prothoracis sat latus parallelus, ad apicem acuminatus.

Les Insectes réunis sous ce nom générique sont surtout remarquables par l'insertion des antennes et par le développement des yeux qui se trouvent ainsi plus rapprochés que chez les autres *Helminthidæ* et amènent à leur niveau un fort rétrécissement du front.

Stenhelmoides guyanensis nov. sp.

Elongata, parallela, convexa, nitidula, umbrina, nigro-variegata; antennis, tibiis tarsisque rufo-testaceis, corpore subtus, femoribus, genuibus exceptis, infuscatis. Antennæ graciles, articulis elongatis, 1^o longiore aliis, 3^o et 4^o minoribus. Caput inflexum, dense tenuiterque granosum; fronte ad basin antennarum valde constricta, oculis magnis. Prothorax antice quam postice angustior, tam elongatus quam in maxima latitudine latus, antice et ad latera, dense tenuiterque granosus, medio in longitudinem striatus, strii an-

tice attenuata et evanescente; margine antico rotundato, producto; angulis anticis nullis; lateribus rotundatis ad basin sinuatis; angulis posticis acutis, extus productis; basi tri-emarginata. Scutellum triangulare, elongatum. Elytra prothorace paulo latiora, ad apicem subdilata, dein conjunctim subacuminata, magis duplo longiora quam simul lata, dense tenuiterque granosa, granis in longitudinem gregatim dispositis, plagis granosis alternatim latioribus, plus minusve infuscatis. Long., 4 millim. 5.

Allongé, parallèle, convexe, un peu brillant, couleur terre d'ombre; antennes, genoux, tibias et tarsi roux-testacé, dessous du corps, base des fémurs, partie antérieure du prothorax, sauf la marge apicale et plusieurs bandes peu régulières sur les élytres noirâtres. Antennes grêles; 1^{er} article très allongé; 2^e et 3^e plus longs que larges, mais beaucoup plus courts que le 1^{er}; 4^e à 11^e plus courts que le 1^{er}, mais plus longs que 2^e à 3^e. Tête petite, infléchie; front longitudinalement subcaréné, couvert de fines granulations se détachant sur la couleur du fond, très serré à la naissance des antennes, reprenant ensuite sa largeur; bord antérieur un peu arrondi, yeux gros; naissance des antennes placée vers le milieu de leur bord interne. Prothorax fortement rétréci en avant, faiblement à la base, régulièrement arrondi, depuis le sommet jusqu'aux angles postérieurs, environ aussi long que large dans sa plus grande largeur, couvert, sauf sur le disque, de fines granulations serrées, semblables à celles de la tête, traversé dans la longueur par une strie, plus forte vers la base, atténuée vers l'avant, n'atteignant pas le sommet; disque légèrement décline, subconcave de chaque côté de cette strie; bord antérieur arrondi, saillant en avant; angles antérieurs non indiqués; côtés régulièrement arrondis depuis le sommet, sinués à la base; angles postérieurs aigus, saillants en dehors; base trisinuée, échancrée. Écusson subtriangulaire, plus long que large. Élytres un peu plus larges que le prothorax, présentant leur plus grande largeur vers le 2^e tiers de la longueur, subacuminés ensemble au sommet, environ deux fois et demie aussi longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts de fines granulations disposées en bandes longitudinales, alternativement plus larges, plus ou moins noirâtres. Tibias saillants, anguleux à l'angle apical externe.

5 exemplaires. — Rivière Lunier et Bas-Carsevenne.

Stenelmoides strictifrons nov. sp.

Oblonga, convexa, dilute castanea, interdum subinfuscata, in maxima parte corporis tenuiter lutesca, in disco prothoracis et juxta suturam nitidula. Antennae tenues, articulis omnibus elongatis, 1^o elongatissimo, 3^o et 4^o aliis brevioribus. Caput inflexum, subparce tenuiterque granosum, fronte ad basin antennarum valde constricta, oculis magnis. Prothorax antice valde, postice vix angustus, vix tam elongatus quam in maxima latitudine latus, antice et ad

latera subparce tenuiterque granosus; margine antico producto, late rotundato, ad extremitates subsinuato; angulis anticis vix indicatis, lateribus rotundatis, ad basin sinuatis, angulis posticis acutis, cæteris productis; basi tri-marginata. Scutellum subtriangulare, vix elongatum. Elytra prothorace paulo latiora, subparallela, ad apicem conjunctim subacuminata, 1 et 2/3 tam elongata quam simul lata, tenuiter lineato-granosa; intervallo suturati levi, aliis confuse vel propre bilineato-granosis. Long., 2 millim.

Oblong, convexe, marron clair, parfois un peu enfumé, couvert, sur la majeure partie du corps, d'un mince enduit limoneux qui résiste au lavage et semble par suite provenir d'une exsudation du tégument, un peu brillant sur le disque du prothorax et le long de la suture des élytres. Antennes grêles. Tous les articles plus longs que larges; le 1^{er} très allongé, le 3^e et le 4^e plus courts que les autres. Tête inflexible, petite, front longitudinalement subcaréné, couvert de fines granulations assez éparses, très resserré à la naissance des antennes, reprenant ensuite sa largeur, subtronqué au bord antérieur, yeux gros; naissance des antennes placée vers le milieu de leur bord interne. Prothorax fortement rétréci en avant, à peine à la base, saillant, largement arrondi, au bord antérieur, un peu moins long que large; angles antérieurs à peine indiqués; côtés arrondis, sinués vers la base; angles postérieurs aigus, réfléchis en dehors; base présentant trois échancrures; disque couvert en avant et sur les côtés de fines granulations se détachant sur un fond un peu limoneux, laissant dans le milieu un espace longitudinal, n'atteignant pas le sommet, élargi vers la base, plus finement sculpté, un peu brillant. Écusson subtriangulaire, un peu plus long que large. Elytres un peu plus larges que le prothorax, subparallèles, subacuminés ensemble au sommet, environ une fois et deux tiers aussi longs que larges ensemble, couverts de fines granulations disposées en lignes, déterminant des intervalles assez réguliers: le 1^{er} sutural, lisse, un peu brillant, les autres voilés sous un enduit analogue à celui du prothorax, couverts de fines granulations peu serrées, soit confuses, soit disposées en double ligne mal indiquée. Tibias terminés en dent un peu aiguë aux angles apicaux externes.

Rivière Lunier, Tumuc Humac.

Helmis limosa nov. sp.

Elongato-orata, conœra, nitidissima, tenuissime parcissimeque pubescens, subfusco-ochracea; antennæ pedibusque dilutioribus. Antennæ modice elongatæ; 1^o et 2^o articulis crassioribus aliquis, elongatis, 3^o-10^o vix elongatis, 11^o oblongo, magis duplo longiore quam lato. Caput transversum, fronte in longitudinem subforcolata. Prothorax antice vix angustus, tam elongatus quam ad basin latus, fere levis, paulo ante medium transversim striato-sulcatus; utrinque in longitudinem subtiliter carinatus, carinis antice evanescentibus;

marginibus lateralibus praecipue in dimidia parte basilari late concavo-explanatis, basi inter carinas laterales striato-marginata, ante scutellum bipunctata. Scutellum ad apicem acuminatum, haud elongatum. Elytra ovata, prothorace latiora, ad apicem conjunctim subacuminata, lateribus late explanatis, tenuiter crenulato-marginatis; singulo elytro extus in longitudinem carinato, carina ad apicem evanescente; inter suturam et carinam lateralem quatuor lineis punctatis; 1° extus, juxta carinam, aliis dorsalibus, ex punctis majoribus compositis, antice posticeque attenuatis. Long., 1 millim. 5.

Ovale, allongé, convexe, très brillant, très finement et très éparcement pubescent, d'un jaune ocracé légèrement enfumé, antennes et pattes plus claires. Antennes modérément allongées; 1^{er} et 2^e articles plus épais, un peu plus longs que larges, 3^e à 10^e, à peine allongés, 11^e oblong, environ deux fois plus long que large. Tête transversale: front longitudinalement subfoveolé; yeux gros. Prothorax un peu rétréci en avant, aussi long que large à la base, coupé transversalement, un peu au delà du milieu, par un sillon strié, longitudinalement et finement caréné de chaque côté; carènes n'atteignant pas le sommet; marges latérales assez brusquement et largement relevées, concaves; sommet à peine échancré; côtés presque droits, légèrement sinueux devant le sillon transversal du disque, finement rebordés, crénelés; base tri-échancrée, bordée par un sillon traversant devant l'écusson deux points enfoncés; angles antérieurs aigus, à peine saillants en avant; postérieurs aigus, à peine réfléchis en dehors. Écusson en triangle curviligne, sensiblement aussi long que large. Élytres à la base de la largeur du prothorax, s'élargissant progressivement jusque vers le dernier quart de la longueur, puis subacuminés ensemble au sommet, environ une fois et demie aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, transversalement très convexes, rebordés latéralement et au sommet par une marge explanée, subconcave, finement rebordée, crénelée; sur le disque, une carène humérale n'atteignant pas le sommet, bordée en dedans par une ligne de points; entre cette carène et la suture, trois lignes de points plus forts, progressivement de plus en plus courtes.

Haut Carsevenue.

Cette espèce vient se placer dans le groupe des *Helmis caesus* et *pusillus* Lec: *inaequalis*, *longipes*, *Simoni* Grouv.

Ancyronyx perfectus nov. sp.

Elongatus, ovatus, convexus, nitidus, parce tenuiterque pubescens, ochraceus, nigro variegatus. Antennae elongatae; articulis 1-10 subaequalibus, 11° longiore, oblongo, infuscato. Caput vir transversum, antice truncatum, inter bases antennarum striatum, subtiliter punctulatum; fronte convexiuscula, antice depressa; oculis magnis; insertionibus antennarum ad angulos anticos oculorum appositis. Prothorax subquadratus, dense tenuiterque punctulatus;

marginé antico arcuato; lateribus subparallelis, tenuiter marginatis, bisinuatis: basi tri-emarginata; angulis anticis obtusis, posticis acutis, retrosum productis: in disco in longitudinem impressione oblonga et utrinque tribus costis hebetatis, transversis, marginem lateralem reflexum attingentibus, hoc concavo; sulco juxta basin in medium per brevem carinam secto. Scutellum suborbiculare. Elytra prothorace latiora, ultra medium leviter dilatata, ad apicem conjunctim subacuminata, 2 et 1/2 tam elongata quam simul lata, punctato-lineata; punctis ad apicem attenuatis; intervallo 5° tenuiter carinato, carina ante apicem evanescente; intervallo 1° et 5° suturali non numerato, infuscatis, 1° usque ad trientem longitudines, 5° usque ad apicem. Pedes dilutiores elongatissimi. Long., 2 millim.

En ovale allongé, convexe, brillant, couvert d'une pubescence fine et éparsée, d'un jaune un peu rougeâtre sur la tête et le prothorax, très faiblement enfumé sur les élytres, plus clair sur les antennes et les pattes: dernier article des antennes, deux bandes longitudinales peu marquées sur le prothorax et deux bandes plus accentuées sur chaque élytre enfumés. Antennes allongées, tous les articles, sauf le 11^e, sensiblement subégaux: le dernier oblong, plus long que les autres. Tête à peine transversale, tronquée en avant, striée entre les naissances des antennes, à peine visiblement ponctuée; front convexe, devant de la tête déprimé; yeux gros: naissance des antennes placée près des angles antérieurs internes des yeux. Prothorax, subparallèle, sensiblement aussi long que large, arrondi au bord antérieur, bisinué sur les côtés, tri-échancré à la base; angles antérieurs obtus, postérieurs aigus, un peu saillants en arrière; sur le milieu du disque, une impression longitudinale oblongue et, de chaque côté, trois courtes élévations subcostiformes, atteignant la partie réfléchie de la marge latérale et déterminant des impressions inégales et irrégulières: devant la base, un sillon transversal, coupé au milieu par une courte carène longitudinale; marges latérales assez brusquement réfléchies, concaves. Écusson suborbiculaire. Élytres plus larges que le prothorax, légèrement dilatés jusqu'au troisième quart de la longueur, puis rétrécis et subacuminés ensemble au sommet, ponctués en lignes; points atténués vers le sommet: 5° intervalle finement caréné et enfumé; 1^{er} enfumé jusqu'au deuxième tiers de la longueur. Pattes très allongées.

Rivière Lumier. Tumuc Humac.